

DEPARTEMENT DU DOUBS
Arrondissement de Pontarlier
Canton de Frasne

Commune de Saint-Point-Lac

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 12 mai 2016 / Affiché le 23/05/2016

L'organe délibérant, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de SAINT-POINT-LAC, le 12/05/2016 en séance publique sous la présidence de M. Patrick LIEGEON.

Nombre de conseillers

En exercice : 11

Présents : Mme Cindy VIONNET, MM Mickaël BERGER, Frédéric CANNELLE, Dimitri JOURDIN, Patrick LIEGEON, Daniel PACQUELET, Sylvain REMONNAY.

Absents excusés : Mme Mathilde COUTURIER donnant procuration à M. Daniel PACQUELET, Mme Patricia FAGIANI donnant procuration à M. Dimitri JOURDIN, M. Maurice VUILLARD donnant procuration à M. Patrick LIEGEON, M. Olivier ILLICETO.

Secrétaire de séance : Mme Cindy VIONNET

Approbation, à l'unanimité, du compte rendu du conseil municipal de la séance précédente (du 06 avril 2016)

Budget – Finances :

▪ **Décisions modificatives**

Budget général

D 615221 : Bâtiments publics	-5 958.00 €
R 7411 : Dotation forfaitaire	-5 958.00 €
D 2151 : Réseaux de voirie	-1 000.00 €
D 21578 : Autre matériel et outillage	+1 000.00 €

Budget camping

D 6068 : autres matières & fournitures	2 000.00 €
D 6135 : Locations mobilières	500.00 €
D 6257 : réceptions	- 2 000.00 €
R 706 : Prestations de service	500.00 €
R 7081 : Produits des services exploités	-17 800.00 €
R 7083 : Locations diverses	17 800.00 €
R 7088 : Autres produits activités annexes	4 000.00 €
R 758 : produits divers gest ^o courante	-500.00 €

Tarifs ventes annexes

Afin de permettre la prise en charge sur le budget du camping des recettes annexes (vente de jetons machine à laver et sèche-linge, service du pain, repas, journaux), le Maire et le 1er Adjoint sont autorisés à fixer les tarifs des ventes annexes.

Économie – Tourisme :

Ouverture officielle le 1^{er} mai de la saison touristique (avec de la neige !)

Les travaux de plomberie et de maçonnerie ont été réalisés, ainsi que l'aménagement de l'aire de jeux et la taille des arbres.

L'aire de camping-cars est ouverte depuis le 15 mars. Le souci des cartes bancaires non acceptées par le système doit être revu prochainement, par l'installation d'un mécanisme adapté, comme au camping.

Déchets : le fonctionnement de la collecte au port est à organiser.

Patrimoine Urbanisme Travaux Voirie :

▪ Dossiers d'urbanisme en cours

PC Sté de Fromagerie refusé car non validé par l'ABF. Un nouveau projet élaboré en concertation avec l'ABF va faire l'objet d'un dépôt de PC.

CU b M. LANQUETIN positif, avec des prescriptions

PC M. BERGER Gérald suite aux prescriptions de la CCMO2L, une servitude de passage et de tréfonds sera mise en place. Les frais de notaire restant à charge du pétitionnaire.

La commune doit déposer un dossier de CU b.

PC Mme SCHMIDT (abri de jardin) : le service instructeur a émis un avis défavorable suite au PC déposé. Il ne respecte pas l'article 4 UB du POS.

A.M.O

La prochaine réunion de la commission pour l'aménagement du village est fixée le 26 mai, avec le Bureau d'études, pour présentation du diagnostic.

Travaux 3^{ème} tranche église : réunion fixée vendredi à 10h30 sur site. L'entreprise CACHOT, étant en liquidation, l'architecte va lancer un nouvel appel d'offres pour le lot revêtement de sol.

Travaux voirie

L'entreprise SAULNIER propose la réfection des routes du village pour un montant de 5 919 € TTC.

Transfert compétence PLH à la Communauté de Communes

N'ayant pas assez d'éléments d'information, le conseil se prononce contre (par 2 voix pour, 6 voix contre et 2 abstentions). Le conseil aurait souhaité connaître l'impact financier pour la commune.

PPRI : le recours gracieux n'a pas été accepté. Le maire propose une rencontre sur place, avec les responsables de la DDT.

Agriculture Bois Forêts - Eau

Facturation Eau

Le service de maintenance des logiciels MAGNUS, n'ayant pas encore pu mettre en place la facturation, (1^{ère} avance sur consommation, prévue en Mars/Avril) celle-ci ne sera pas effective aux dates prévues.

UGB : les agriculteurs sont invités à nous fournir le nombre d'UGB au mois de janvier de chaque année.

Education Culture Lien Social

Un Avenant à la convention Ecole RPI Labergement/Saint Point Lac, est voté à l'unanimité. Les dépenses d'investissement seront prises en compte sur leurs montants hors taxes. La commune de Labergement Sainte Marie, propriétaire du bâtiment récupèrera le FCTVA.

Fêtes Animations Cérémonies Manifestations

Repas fêtes des mères : changement de la date samedi 04 juin 2016 à 20 h à l'Escale, les inscriptions sont prises en mairie.

Le prochain Triathlon est programmé le dimanche 26 juin

La cérémonie de dépose de la bannière clunisienne aura lieu le 19 juin à 10 h à l'église de Saint-Point-Lac.

Questions diverses

Ventes bois de chauffage entre habitants : aucune offre n'a été reçue. M. Georges REMONNAY s'est proposé pour le dégagement des branchages, route de la Rançonnière.

Courriers : problème de stationnement parking

Demande d'un commerce ambulancier.

Recensement militaire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30